



COMPTES ANNUELS 31 / 12 / 2013

ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE

ACTIF	31/12/2013	31/12/2012
ACTIF IMMOBILISE	4 289 219	4 150 638
Logiciels	30 888	
Amortissement logiciels	- 30 888	
Fonds de commerce	4 069 771	
Autres immo incorporelles	5 539	5 539
Total Immobilisations incorporelles	4 075 310	5 539
Agencements et aménagements	15 630	7 751
Materiel de bureau et informatique	49 894	42 143
Mobilier	1 354	1 354
Amortissement immobilisations corporelles	- 29 859	- 14 622
Total Immobilisations corporelles	37 019	36 626
Autres participations	25 784	4 083 818
Créances rattachées à des participations	79 385	
Autres immobilisations financières	71 721	24 655
Total Immobilisations financières	176 890	4 108 473
ACTIF CIRCULANT	22 967 966	9 907 777
Stocks	442 815	336 579
Avances et acomptes versés sur commandes		8 970
Clients et comptes rattachés	19 339 297	6 720 001
Autres créances	2 864 964	1 488 969
Disponibilités	290 142	1 349 465
Charges constatées d'avance	30 748	3 793
TOTAL GENERAL	27 257 185	14 058 415

PASSIF	31/12/2013	31/12/2012
CAPITAUX PROPRES	5 822 275	4 044 735
Capital	1 438 485	1 438 485
Prime d'émission, de fusion et d'apport	681 248	681 248
BSA	1 200	
Réserve légale	96 608	376
Report à nouveau	1 828 394	
Résultat de l'exercice	1 776 340	1 924 626
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 045 325	124 000
DETTES	20 389 585	9 889 680
Emprunts et dettes financières divers	895 649	
Fournisseurs et comptes rattachés	6 522 571	3 293 992
Dettes fiscales et sociales	3 156 064	3 944 374
Autres dettes	9 815 301	2 651 314
TOTAL GENERAL	27 257 185	14 058 415

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2013	31/12/2012
Produits d'exploitation	12 709 412	5 668 441
Chiffre d'affaires	12 443 492	5 622 218
- <i>Ventes de marchandises</i>		502
- <i>Production vendue de Services</i>	12 443 492	5 621 716
Production stockée	106 236	12 900
Reprise sur provision et transfert de charges	159 576	33 314
Autres produits	108	9
Charges d'exploitation	9 391 676	4 600 694
Autres achats et charges externes	7 371 136	3 549 626
Impôts, taxes et versements assimilés	181 411	67 401
Salaires et traitements	845 148	695 923
Charges sociales	341 060	279 718
Dotations aux amortissements et provisions	642 313	7 259
Autres charges	10 608	767
RESULTAT D'EXPLOITATION	3 317 736	1 067 747
Produits financiers	103 713	5 332
Autres intérêts et produits assimilés	1 662	5 332
Reprises sur provisions et tranfert de charges	102 000	
Produits nets sur cession de vmp	51	
Charges financières	892	26 416
Intérêts et charges assimilées		26 416
Charges nettes sur cessions de vmp	892	
RESULTAT FINANCIER	102 821	- 21 084
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	3 420 557	1 046 663
Produits exceptionnels	228 219	1 801 866
Sur opérations de gestion	100 330	60 938
Sur opérations en capital	3 889	1 740 928
Reprises sur provisions et transferts de charges	124 000	
Charges exceptionnelles	1 168 140	737 972
Sur opérations de gestion	653 778	613 972
Sur opérations en capital	102 000	
Dotation aux amortissements et provisions	412 362	124 000
RESULTAT EXCEPTIONNEL	- 939 921	1 063 894
Impôts sur les bénéfices	- 704 296	- 185 931
Total des produits	13 041 344	7 475 639
Total des charges	11 265 004	5 551 013
BENEFICE OU PERTE	1 776 340	1 924 626

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE

TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net	1 776 340	1 924 626
Elimination des amortissements, dépréciation, provision	828 675	131 259
Elimination des plus ou moins values de cession	98 111	
Elimination Swap de compte courant en action nouvelle		- 1 740 928
Elimination impact fusion	48 394	
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées	2 751 520	314 957
Variation des stocks	- 106 236	- 12 900
Variation des créances d'exploitation	- 14 101 126	- 5 984 458
Variation des dettes d'exploitation	9 604 256	6 272 209
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité	- 4 603 106	274 851
Flux net de trésorerie généré par l'activité (A)	- 1 851 586	589 808
Acquisitions d'immobilisations corporelles	- 9 574	- 14 452
Acquisitions d'immobilisations financières	- 41 546	
Cession d'immobilisation	3 889	
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement (B)	- 47 231	- 14 452
Comptes courants d'associés		- 511 757
Créances rattachées à des participations	- 57 355	
Emission de BSA	1 200	
Augmentation de capital en numéraire		569 868
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement (C)	- 56 155	58 111
VARIATION DE LA TRESORERIE (A+B+C)	- 1 954 972	633 467
Trésorerie d'ouverture	1 349 465	715 998
Trésorerie de clôture	- 605 507	1 349 465

ANNEXE COMPTABLE

SOMMAIRE

COMPTES ANNUELS 31 / 12 / 2013	1
ETAT DE LA SITUATION FINANCIERE	2
COMPTE DE RESULTAT.....	3
TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE	4
ANNEXE COMPTABLE	5
SOMMAIRE	5
NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS.....	8
1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE	8
1.1 – Présentation de la société	8
1.2 – Faits caractéristiques de l'exercice.....	8
1.3 – Evènements significatifs postérieurs à la clôture.....	9
1.4 – Parties liées.....	9
2 REGLES ET METHODES COMPTABLES.....	10
2.1– Principes comptables et conventions générales.....	10
2.2– Immobilisations incorporelles	10
2.3– Immobilisations corporelles	11
2.4– Immobilisations financières.....	11
2.5– Créances	11
2.6– Stock	11
2.7– Disponibilité.....	11
2.8– Reconnaissance du chiffre d'affaires.....	11
2.9– Etablissement de comptes consolidés	14

3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN.....	15
3.1– Etat des immobilisations incorporelles et corporelles.....	15
3.2– Etat des immobilisations financières.....	15
3.3– Etat des échéances des créances et des dettes	15
3.4– Actions propres	16
3.5– Variation des capitaux propres et composition du capital social.....	16
3.6– Emission de BSA	16
3.7– Attribution gratuite d'action	17
3.8– Etat des provisions	17
3.9– Avances ou crédits alloués aux Dirigeants	18
3.10– Produits à recevoir	18
3.11– Charges à payer	18
3.12– Charges et Produits constatés d'avance	18
3.13– Eléments relevant de plusieurs postes de bilan.....	19
4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT.....	19
4.1–Ventilation du Chiffre d'Affaires.....	19
4.2–Ventilation de l'effectif et DIF	19
4.3–Ventilation de l'impôt sur les bénéfices.....	20
4.4–Jetons de présence.....	20
4.5–Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire	20
5 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS.....	20
5.1–Dettes garanties par des suretés réelles	20
5.2–Montant des engagements financiers.....	20
5.3–Informations en matière de crédit-bail	21
5.4–Engagement en matière de pensions et retraites.....	21
5.5–Procédures en cours.....	21
5.6–Liste des filiales et participations	22

5.7–Risques de marché	22
6 INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES	22
6.1–Produits et charges exceptionnels	22
6.2–Transfert de charges.....	23
6.3–Charges et produits financiers.....	23
6.4–Honoraires des Commissaires aux Comptes	23
6.5–Rémunérations et avantages des mandataires sociaux	23

NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS

Le bilan, avant répartition de l'exercice, présente un total de 27 257 185 euros et le compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 12 443 492 euros, dégage une bénéfice de 1 776 340 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 1er janvier 2013 au 31 décembre 2013.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

1 INFORMATIONS GENERALES SUR LA SOCIETE

1.1 – *Présentation de la société*

Le Groupe Global EcoPower recherche, conçoit, développe, et construit "clé en mains" :

- Depuis 2009, des centrales solaires au sol de grande dimension,
- Depuis 2010, des serres photovoltaïques,
- Depuis début 2012, des centrales éoliennes.

Par ailleurs, le Groupe étudie différentes opportunités de développement, de construction et d'exploitation d'autres types de centrales autonomes de production d'électricité mettant en œuvre d'autres énergies renouvelables que le vent ou le soleil.

La Société Global EcoPower est une entreprise structurée, dotée d'une équipe expérimentée, qui maîtrise l'ensemble du processus de construction des centrales, allant du développement à la mise en service.

1.2 – *Faits caractéristiques de l'exercice*

- Arrivée de nouveaux actionnaires dans le capital de Global EcoPower

La société ATHANOR EQUITIES Sicar a cédé le 25 Avril 2013 à un groupe de 50 investisseurs intervenant par l'intermédiaire de cinq banques suisses, 3 083 000 actions de GEP sur les 4 359 043 actions constituant le capital, soit 70,73%.

- Raccordement de la première centrale éolienne construite par Global EcoPower

La centrale éolienne de La Guenelle a été raccordée au réseau public d'ERDF et mise sous tension le 16 décembre 2013.

- Introduction sur NYSE Alternext Paris

NYSE Euronext (NYX) a annoncé le 24 juin 2013 l'introduction de Global EcoPower sur NYSE Alternext à Paris. L'introduction de Global EcoPower a été réalisée suite à l'inscription des 4 359 043 actions existantes de la société selon la procédure de cotation directe. Cette admission a été réalisée à la suite d'un transfert du Marché Libre.

- Fusion

Solar Eco Power, AT Solaire et AT Farming ont été absorbées par la société Global EcoPower, selon le traité de fusion du 17 mai 2013, devenu définitif le 30 Juin 2013. L'impact sur les comptes annuels est le suivant :

- Comptabilisation d'un mali à l'actif (Fonds de commerce, concernant Solar Eco Power) pour 4 070 k€ ;
- Comptabilisation en charge exceptionnelle des malis (concernant AT Farming et AT Solaire) pour 25 k€.

- Dénouement du litige BTP Consult

Suite à la transaction du 26 mars 2013, la société Global EcoPower a versé à la société BTP Consult une indemnité de 124 k€. La société Global EcoPower a cédé l'intégralité de ses parts qu'elle détenait sur BTP Consult pour 4 k€. Au 31 décembre 2013, ce protocole a généré un produit exceptionnel de 4 k€, une charge exceptionnelle de 124 k€ et une reprise de provision exceptionnelle pour 124 k€.

1.3 – Evènements significatifs postérieurs à la clôture

Les 11 éoliennes de la centrale dite de « La Guenelle » (22 MW dans la Marne) sont en production depuis fin février 2014.

1.4 – Parties liées

Aucun évènement ne mérite une information particulière.

2 REGLES ET METHODES COMPTABLES

2.1- Principes comptables et conventions générales

Les comptes sociaux annuels sont établis conformément aux principes comptables français (règlement 99-03 CRC). Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux principes de base suivants :

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices
- Coûts historiques
- Continuité de l'exploitation.

Les principales méthodes comptables utilisées sont les suivantes :

2.2- Immobilisations incorporelles

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Elles sont essentiellement composées de la réalisation du site internet (amorti sur 3 ans) et des travaux pour la création du logo.

La société n'a pas d'activité de recherche et de développement.

Valorisation du Fonds de commerce

Le Fonds de Commerce a fait l'objet d'un test de dépréciation au 31 décembre 2013.

La méthode utilisée est identique à la méthode retenue au 31 décembre 2012 pour effectuer le test de dépréciation des titres Solar Eco Power. Les titres de la Société Solar EcoPower avaient fait l'objet d'un test de dépréciation depuis l'exercice 2009.

Test d'impairment au 31/12/2012				
		unité	Réf	Commentaires
Capacité totale	53,50	MWc		Saint Marcel d'Ardeche, Payera sur l'Hers
Marge brute normative	500	K€		
Total valorisé 100%	26 750	K€		
Total valorisé 20%	5 350	K€		Taux de réalisation de 20% utilisé
Valeur nette titres SEP	4 081	K€		
Ecart (valorisé - Vnette)	1 269	K€		
Test d'impairment au 31/12/2013				
		unité	Réf	Commentaires
Capacité totale	18,00	MWc		Saint Marcel d'Ardeche, Payera sur l'Hers
Marge brute normative	500	K€/MWc		
Total valorisé 100%	9 000	K€		
Total valorisé 60%	5 400	K€		Taux de réalisation de 60% utilisé
Valeur nette fonds commercial SEP (Mali fusion)	4 070	K€		
Ecart (valorisé - Vnette)	1 330	K€		

La méthode de valorisation du fonds commercial SEP a consisté en la multiplication de la puissance potentielle totale des projets en portefeuille à la clôture, exprimée en MWc, par une marge brute moyenne par MWc. La marge brute normative a été déterminée à partir des marges brutes dégagées par des projets déjà réalisés par la société Global EcoPower..

GEP poursuit le développement de deux projets photovoltaïques dans l'Ardèche et dans l'Aude pour une puissance installée de 18 MWc :

- Concernant le site de Saint Marcel d'Ardèche, le permis de construire a été déposé en Janvier 2014 pour une capacité installée au sol de 6 MWc ;

- Concernant le site de Payera sur l’Hers, Global EcoPower finalise un dossier de permis pour la construction de trois complexes de serres agro-solaires (4 à 5 ha de serres chacun) d’une capacité cumulée de 12 MWc. Le dépôt du permis est envisagé pour le deuxième semestre 2014.

Les projets ont nettement avancé par rapport à l’année dernière et les évolutions sont positives, ce qui permet d’appliquer un taux de réalisation bien supérieur (à minima 60%) par rapport au taux de réalisation retenu en 2012 (20%).

2.3- Immobilisations corporelles

Elles sont évaluées à leur coût d’acquisition (prix d’achat et frais accessoires). Les amortissements sont pratiqués selon un mode linéaire sur la durée d’utilité estimée des biens :

- Agencements et aménagements : 5 ans
- Matériel de bureau et informatique : 3 ans
- Mobilier : 5 ans

2.4- Immobilisations financières

La valeur brute des titres de participation des sociétés figurant au bilan est constituée de leur coût d’acquisition. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque la valeur d’inventaire est inférieure à la valeur d’utilité.

2.5- Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée, après analyse, au cas par cas, lorsque la valeur recouvrable est jugée inférieure à la valeur comptable.

2.6- Stock

Le stock est constitué des travaux en cours concernant des projets solaires et éoliens qui seront supportés par les sociétés supports de programmes lorsque les projets arriveront à maturité.

2.7- Disponibilité

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

2.8- Reconnaissance du chiffre d’affaires

Est appelé contrat à long terme, un contrat d’une durée généralement longue, spécifiquement négocié dans le cadre d’un projet unique portant sur la construction, la réalisation d’un bien, d’un service, dont l’exécution s’étend sur au moins 2 périodes comptables (PCG art 380-1).

Un contrat à long terme est comptabilisé soit selon la méthode de l’achèvement, soit selon la méthode de l’avancement. La méthode de l’avancement conduisant à une meilleure information est la méthode préférentielle.

La technique classique de l'avancement consiste à comptabiliser le résultat et le chiffre d'affaires à l'avancement à chaque arrêté de comptes. Un pourcentage d'avancement doit donc être calculé. Il peut être calculé :

- Par le rapport entre les coûts des travaux et services exécutés à la date de clôture et le total prévisionnel des coûts d'exécution du contrat ;
- Par des mesures physiques ou études permettant d'évaluer le volume des travaux ou services exécutés.

Global EcoPower utilise la première méthode, que nous appellerons la « méthode des coûts ». Dans un souci d'amélioration de l'information financière, il a été demandé à un cabinet d'Expertise Comptable de donner son avis sur la traduction comptable des revenus des contrats à long terme au regard des règles du plan comptable général français.

La conclusion du rapport est la suivante : « la reconnaissance comptable des revenus des contrats à long terme relative à l'activité « éolienne » de Global EcoPower <...> est conforme au plan comptable général français et à l'avis n°99-10 du Conseil National de la Comptabilité. »

La méthode utilisée par la société Global EcoPower est la suivante :

- Détermination du pourcentage d'avancement

Le pourcentage d'avancement a été déterminé à partir du rapport suivant :

Coûts des travaux et services exécutés à la date d'arrêté / Total des coûts d'exécution du contrat

L'utilisation de cette méthode implique :

- La possibilité d'identifier clairement le montant total des produits du contrat ;
- La possibilité d'identifier clairement le montant total des coûts imputables au contrat (encourus et restant à encourir) ;
- L'existence d'outils de gestion, de comptabilité analytique et de contrôle interne permettant de valider le pourcentage d'avancement et de réviser, au fur et à mesure de l'avancement, les estimations de charges, de produits et de résultat ;
- L'acceptation du contrat : « par travaux et services exécutés et acceptés, il y a lieu d'entendre ceux qui peuvent être considérés comme entrant, avec une certitude raisonnable, dans les conditions d'acceptation prévues par le contrat. »

- Détermination des produits à comptabiliser à l'avancement en fin de période

La règle de gestion retenue pour le calcul du montant des produits à comptabiliser à l'avancement en fin de période est la suivante :

- Détermination des produits à l'avancement en fin de période

Produits à l'avancement = % d'avancement x Prévisions de recettes sur la durée totale de l'opération

Les recettes prévisionnelles correspondent aux contrats signés avec les clients stipulant une rémunération fixe et forfaitaire (contrat intitulé « contract for assistance to the project's owner and turnkey construction of a wind power plant » regroupant les 3 sous-cycles et les jalons d'encaissement des 3 sous-cycles).

▪ Détermination de l'ajustement des produits à l'avancement ainsi calculés à comptabiliser en fin de période pour tenir compte des produits facturés déjà comptabilisés en classe 7 depuis le démarrage de l'opération

Ajustement des produits à l'avancement = produits à l'avancement – produits facturés depuis le démarrage de l'opération

- Détermination des coûts d'exécution du contrat

Les charges relatives à un contrat à long terme comprennent :

- Les coûts directement imputables à ce contrat (main d'œuvre, sous-traitance, honoraires, conception et assistance technique...)
- Les coûts indirects, rattachables aux contrats en général, pour la quote-part susceptible d'être affectée à ce contrat
- Les provisions pour risques et aléas correspondant aux dépassements des charges directement prévisibles.

Sont exclus tous les coûts qui ne peuvent être imputés aux contrats en général, ou à un contrat donné (par exemple, frais administratifs d'ordre général, frais de recherche et développement et frais de commercialisation non imputables à un contrat donné).

Les charges rattachées au contrat sont donc les suivantes :

- ✓ Les charges directes qui se décomposent suivant les lots suivants : travaux, frais commerciaux, assurance, bureau de contrôle, huissier, étude de sol, mesures de plateforme, géomètre, ERDF, travaux de télécommunication, pilotage travaux. Chaque facture reçue par la société GEP se voit attribuer un code analytique permettant le rattachement de la facture à un contrat donné. Toutes les charges directes font l'objet d'un contrat signé stipulant une rémunération fixe et forfaitaire.

Le niveau d'avancement de ces charges est défini par le directeur technique selon l'avancement constaté au 31/12/2013 pour chacun des lots.

- ✓ Les charges de personnel. On distingue trois catégories :
 - L'équipe technique : des feuilles de temps (affectations des temps par contrat) sont saisies par l'ensemble des salariés de l'équipe technique. Le coût de l'équipe technique est valorisé à partir de la paie et des feuilles temps.
 - Les assistantes : le coût a été établi de manière forfaitaire (17% de leur coût annuel par projet).
 - Les mandataires sociaux : le coût a été établi de manière forfaitaire (20% de leur coût annuel par projet).
Le reste à dépenser personnel au 31.12.13 correspond à une estimation par le directeur technique du coût personnel restant à dépenser pour terminer les projets.
- ✓ Les provisions pour aléas qui sont évaluées de manière forfaitaire par projet.

- Schémas comptables
 - En cours d'exercice :
 - Toutes les charges ayant concouru à l'exécution du contrat sont enregistrées dans les comptes appropriés ;
 - Tous les produits contractuels rattachables à l'opération et effectivement acquis sont comptabilisés en résultat de l'exercice.
 - En fin de période :
 - Les éventuelles charges ne correspondant pas à l'avancement et rattachables à une activité future sont comptabilisées en stocks ;
 - Les produits sont régularisés à la hausse ou la baisse par une écriture de produit à recevoir (compte 418100) ou produit constaté d'avance (compte 487000). Cette régularisation permet de traduire au résultat de chaque exercice l'état d'avancement du contrat en lui affectant les produits déterminés en fonction du pourcentage d'avancement.

- Cut-off physique technique au 31 décembre 2013

Un cut-off physique a été effectué sur les trois projets en cours au 31 décembre 2013.

Le constat est le suivant :

Projet / % avancement	Cycle 1	Cycle2	Cycle3
La Guenelle	100%	100%	15%
La Voie Romaine	100%	73,77%	0%
Montbray et Margueray	100%	96%	0%

Par ailleurs, les avancements techniques des lots travaux au 31 décembre 2013 ont été confirmés par les clients.

Ce cut-off physique a permis de s'assurer que les coûts des travaux comptabilisés au 31 décembre 2013 étaient conformes à l'avancement technique, notamment les lots « travaux et bureau de contrôle ».

2.9- Etablissement de comptes consolidés

Les seuils légaux pour l'établissement des comptes consolidés n'ont pas été atteints. De plus, les comptes consolidés ne se justifient pas compte tenu de l'absence de filiales ayant une activité significative.

3 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU BILAN

3.1- Etat des immobilisations incorporelles et corporelles

Les valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles sont les suivantes :

En euros	31-déc.-12	Acquisition	Fusion	Cession	31-déc.-13
Logiciels	30 888				30 888
Mali de fusion		4 069 771			4 069 771
Autres immobilisations incorporelles	5 539				5 539
Immobilisations incorporelles	36 427	4 069 771			4 106 198
Installations générales, agencements divers	7 751	7 879			15 630
Matériel de bureau et informatique	42 143	1 695	6 055		49 893
Mobilier	1 354				1 354
Immobilisations corporelles	51 248	9 574	6 055		66 877

Les amortissements se présentent comme suit :

En euros	31-déc.-12	Augmentation	Fusion	Diminution	31-déc.-13
Logiciels	30 888				30 888
Amortissement Immobilisations incorporelles	30 888				30 888
Installations générales, agencements divers	1 086	2 966			4 052
Matériel de bureau et informatique	13 500	6 113	5 886		25 499
Mobilier	36	271			307
Amortissement Immobilisations corporelles	14 622	9 350	5 886		29 858

3.2- Etat des immobilisations financières

Les immobilisations financières se présentent comme suit :

En euros	31-déc.-12	Augmentation	Fusion	Diminution	31-déc.-13
Titres de participations	82 418 214	24 776	-82 315 206	-102 000	25 784
Créances rattachées à des participations		79 385			79 385
Autres immobilisations financières	24 655	41 546	5 520		71 721
Immobilisations financières brutes	82 442 869	145 707	-82 309 686	-102 000	176 890
Provision sur titres de participations	78 334 396		-78 232 396	-102 000	0
Immobilisations financières nettes	4 108 473	145 707	-4 077 290		176 890

3.3- Etat des échéances des créances et des dettes

Les échéances des créances sont les suivantes :

En euros 31/12/2013	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	71 721	29 107	42 614
Autres créances clients	19 339 297	19 339 297	
Fournisseurs	1 550 103	1 550 103	
Personnels et comptes rattachés	4 533	4 533	
Taxe sur la valeur ajoutée	1 310 078	1 310 078	
Débiteurs divers	250	250	
Charges constatées d'avance	30 748	30 748	
Etat des créances	22 306 730	22 264 116	42 614

Les échéances des dettes sont les suivantes :

En euros 31/12/2013	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	6 522 571	6 522 571		
Personnel et comptes rattachés	39 719	39 719		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	158 131	158 131		
Taxe sur la valeur ajoutée	2 189 646	2 189 646		
Autres impôts taxes et assimilés	768 568	768 568		
Autres dettes	9 815 302	9 815 302		
Etat des dettes	19 493 937	19 493 937		

3.4- Actions propres

La société Global EcoPower a signé un contrat de liquidité au cours de l'exercice. Au 31 décembre 2013, la société Global EcoPower détient 4 962 actions propres.

3.5- Variation des capitaux propres et composition du capital social

La variation des capitaux propres se présente comme suit :

Libellé	31-déc.-12	Affectation	Augmentation	Diminution	31-déc.-13
Capital	1 438 485				1 438 485
Prime d'émission	681 247				681 247
BSA	0		1 200		1 200
Réserve légale	377	96 232			96 609
Report à nouveau	0	1 828 394			1 828 394
Résultat	1 924 626	-1 924 626	1 776 340		1 776 340
CAPITAUX PROPRES	4 044 734	0	1 777 540	0	5 822 275

Le capital social est fixé à la somme de 1 438 484 €. Il est divisé en 4 359 043 actions de 0.33 € de valeur nominale, toutes de même catégorie et entièrement libérées. Pendant le délai de 2 ans à compter du début des opérations de regroupement d'actions, soit jusqu'au 6 août 2014, les actions non regroupées conservent une valeur nominale de 0.0033 € chacune.

Il n'a pas été versé de dividende, ni avant ni après la clôture.

3.6- Emission de BSA

Conformément à la délégation de compétence conférée par l'Assemblée Générale Mixte du 29 juin 2012, dans sa 17^{ème} résolution, le Conseil d'Administration a, dans sa séance du 28 août 2012, décidé l'émission de 2.000.000 BSA, en faveur de M. Jean Marie SANTANDER et M. Philippe PERRET.

Le prix unitaire de souscription est de 0,001 €.

Le prix d'exercice des BSA est de 1 €, chaque BSA donnant droit à l'attribution d'une action ordinaire. Le Conseil d'Administration a soumis l'attribution et l'émission de ces BSA à des

conditions de performances sérieuses et a fixé à cet effet un certain nombre de conditions et de paliers.

	Date du Conseil d'Administration	Nombre de BSA	Répartition	
			Jean-Marie SANTANDER	Philippe PERRET
1 ^{er} palier	26 avril 2013	700 000	350 000	350 000
2 ^e palier	20 juin 2013	250 000	125 000	125 000
3 ^e palier	12 septembre 2013	250 000	125 000	125 000
Total		1 200 000	600 000	600 000

3.7- Attribution gratuite d'actions

Lors du Conseil d'administration du 29 novembre 2013, il a été décidé le principe de la mise en place d'actions gratuites pour les collaborateurs de Global EcoPower sous certaines conditions. Cette mise en place interviendra au premier trimestre 2014. La société entend porter en provision 30% du montant correspondant à la charge URSSAF qui interviendra lors de la mise en place de ces actions gratuites, soit un montant estimé de 139 500 euros.

3.8- Etat des provisions

Les provisions se présentent comme suit :

En euros	31-déc.-12	Augmentation	Fusion	Diminution	31-déc.-13
Provision sur titres de participations	78 334 396		-78 232 396	102 000	0
Provisions pour risques	124 000	1 045 325		124 000	1 045 325
- Litige Ambio		302 362			302 362
- Les Marotières		248 000			248 000
- Garantie Les Marotières		355 463			355 463
- Attribution gratuite d'actions		139 500			139 500
Etat des provisions	78 458 396	1 045 325	-78 232 396	226 000	1 045 325
<i>Dont dotation et reprise exceptionnelle</i>		412 362		124 000	
<i>Dont dotation et reprise d'exploitation</i>		632 963			
<i>Dont dotation et reprise financière</i>				102 000	

- **Contentieux Ambio France :**

La société Ambio France, en liquidation judiciaire depuis le 16 mars 2010, a lancé une procédure à l'encontre de Global EcoPower pour rupture illégitime. Suivant le jugement du 21 mai 2013, Global EcoPower a été condamnée en première instance, par le tribunal de commerce d'Aix-en-Provence, à verser à Ambio la somme de 300 K€. Global EcoPower a immédiatement fait appel et saisi M le Président de la cour d'Appel d'Aix-en-Provence.

- **Complexe agro-solaire des Marotières :**

Suite à une réclamation de son client Léonidas Associates, Global EcoPower a passé une provision de 138 000 euros pour le complexe agro-solaire des Marotières. En effet, un litige avec SCHNEIDER, coupant le dispositif de reporting de la centrale n'a pas permis à Global EcoPower de constater le déclenchement du disjoncteur principal de

raccordement au réseau. Global EcoPower entend recouvrer tout ou partie de cette somme.

- **Garantie – Complexe agro-solaire les Marottières :**

Global EcoPower est tenue par une garantie de cinq ans (remplacement des panneaux solaires PV cassés, remplacement d'un ou plusieurs onduleurs cassés durant la période, remplacement des boîtes de jonction si nécessaire, ...) vis-à-vis de Leonidas Associates. Cette obligation oblige Global EcoPower à passer une provision de 2.5% du prix de vente, soit 355.463 €.

3.9- Avances ou crédits alloués aux Dirigeants

Conformément à la loi du 24 juillet 1966, aucune avance ou crédit n'a été alloué aux dirigeants de la Société.

3.10- Produits à recevoir

Les produits à recevoir se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2013 :

En euros 31/12/2013	Montant
Créances clients et comptes rattachés	18 985 831
Produits à recevoir	18 985 831

3.11- Charges à payer

Les charges à payer se répartissent comme suit au bilan au 31 décembre 2013 :

En euros 31/12/2013	Montant
Concours bancaires courants	1 506
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	5 905 421
Dettes fiscales et sociales	308 917
Charges à payer	6 215 844

3.12- Charges et Produits constatés d'avance

Les charges et les produits constatés d'avance se répartissent comme suit :

En euros 31/12/2013	Montant
Charges d'exploitation	30 748
Charges constatées d'avance	30 748

Les charges constatées d'avances correspondent à des charges courantes d'exploitation engagées et comptabilisées avant leur fait générateur.

3.13- Eléments relevant de plusieurs postes de bilan

Postes du bilan	Montant concernant les entreprises		Montant des dettes ou créances représentées par un effet de commerce
	Liées	avec lesquelles la société a un lien de participation	
Participations	25 784		
Créances rattachées à des participations	79 385		

4 COMPLEMENTS D'INFORMATIONS RELATIFS AU COMPTE DE RESULTAT

4.1-Ventilation du Chiffre d'Affaires

Les contrats signés pour la construction des trois centrales éoliennes s'élèvent à 19 916 K€, correspondant au total des trois contrats « clé en mains » hors le lot turbines.

Le contrat pour l'approvisionnement des turbines est signé directement et séparément par chaque SSP avec le fournisseur (Repower et Vestas en l'occurrence pour ces premiers chantiers), ce qui présente l'avantage pour GEP de ne pas alourdir son besoin en fonds de roulement.

Au 31 décembre 2013, les informations relatives à ces projets sont les suivantes :

Projet en K€	% d'avancement au 31/12/2013	Chiffre d'affaires	
		Cumulé 31/12/2013	Exercice 31/12/2013
La Guenelle	98.48%	5 949	3 771
La Voie Romaine	77.41%	4 702	3 742
Montbray	92.87%	7 244	4 849
TOTAL		17 895	12 362

Le chiffre d'affaires de la partie solaire s'est élevé à 81 k€, intégralement constitué de recettes liées au contrat d'exploitation de la centrale photovoltaïque des Marottières.

Le chiffre d'affaires global en 2013 s'établit donc à 12 443 k€.

4.2-Ventilation de l'effectif et DIF

	Personnel salarié	Personnel mis à la disposition de l'entreprise
Cadres	8	0
Non cadres	1	0

Au 31 décembre 2013, aucune demande au titre du Droit Individuel à la Formation (dit « DIF ») n'a été faite sur 2013.

4.3–Ventilation de l’impôt sur les bénéfices

La Société est fiscalement bénéficiaire. Au 31 décembre 2013, le report déficitaire est le suivant (en euros) :

- Déficits reportables au 31 décembre 2012	571 412
- Déficits imputés au 31 décembre 2013	571 412
- Total des déficits reportables au 31 décembre 2013	0

Conformément aux règles et méthodes comptables applicables pour les comptes sociaux des sociétés françaises, la Société ne comptabilise pas d’actifs d’impôts différés sur ce déficit.

4.4–Jetons de présence

Les jetons de présence versés sur l’exercice 2013 s’élèvent à 10 500 €, répartis entre les deux administrateurs indépendants (Madame NOBRE et Monsieur PEDRAZZINI).

4.5–Résultat hors évaluation fiscale dérogatoire

<u>Accroissements et allègements de la dette future d'impôts</u>	<u>31-déc-13</u>
Accroissements	
Total des accroissements	0
Allègements	
Provisions non déductibles l'année de leur comptabilisations :	
- Organic	22 822
Total des allègements	22 822
Déficits reportables	0

5 ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS

5.1–Dettes garanties par des sûretés réelles

Il n’y a pas de dettes garanties par des sûretés réelles au 31 décembre 2013.

5.2–Montant des engagements financiers

- Engagements reçus

Il n’y a pas d’engagement reçus.

- Engagements donnés

- Le 23 juin 2008, la Société ENERGEO Environnement (devenue Global Eco Power) s’est portée caution solidaire de financements consentis par Oséo à la Société MEDCLAN

pour un montant de 222 675 €. La Société Medclan a été vendue en Décembre 2008 à la Société Athanor Equities Sicar. Il est à noter que cette caution solidaire a été donnée par ENERGEO par le management précédent qui a quitté la société depuis.

- Allocation d'une retraite au Président de la société : Lors du Conseil d'administration du 28 août 2012, le Conseil a décidé de verser à M. Jean Marie SANTANDER, lors de son départ à la retraite, une rente annuelle brute correspondant à 30% de sa rémunération, le versement de cette rente étant subordonné à des conditions de performance basées sur des critères quantitatifs et qualitatifs. Cet engagement a été approuvé par l'assemblée générale mixte du 20/06/2013.
- Suite au conseil d'administration du 28/08/2012, le conseil d'administration du 29/11/2013 a décidé la mise en place d'une convention d'adhésion à un régime de retraite supplémentaire par capitalisation tel que visé à l'article 39 du Code Général des Impôts, au bénéfice des Messieurs Jean-Marie SANTANDER et Philippe PERRET. Le conseil d'administration du 26/12/2013 a défini le montant des cotisations à 44 713 € / an pour le contrat de retraite à prestations définies « article 83 », et à 215 480 € / an pour le contrat de retraite à prestations définies « article 39 ».
- Le montant de l'engagement donné au titre de la location des bureaux d'Aix en Provence au 31 décembre 2013 est égal au montant des loyers et charges locatives restant à courir jusqu'à l'échéance du bail soit 256 K€.

5.3- Informations en matière de crédit-bail

Il n'y a pas de contrat de crédit-bail en cours au 31 décembre 2013.

5.4- Engagement en matière de pensions et retraites

Au regard du montant non significatif, la provision pour engagement de retraite n'a pas été comptabilisée.

5.5- Procédures en cours

- Contentieux Theolia

Il s'agit d'un litige qui oppose la société Theolia à GEP, Athanor Equities et Jean-Marie Santander. Selon le jugement du Tribunal de Commerce du 21 février 2011, la Société Global EcoPower avait été mise hors de cause en première instance. La Cour d'Appel d'Aix-en-Provence a, de manière totalement inattendue, condamné GEP pour concurrence déloyale (arrêt du 15/11/2012) avec obligation de verser 500k€ de dédommagement à Theolia. Le montant a été versé par GEP le 23/11/2012. GEP s'est pourvu en cassation en date du 25 Janvier 2013.

- Contentieux avec le fournisseur Van Der Hoeven

Il s'agit d'un litige qui oppose le fournisseur Van Der Hoeven à GEP. C'est le constructeur de serre. Ce dernier n'a pas suivi les préconisations du bureau de contrôle SOCOTEC.

5.6–Liste des filiales et participations

Société	Pays	% détenue	Capital	Capitaux propres Hors résultat 2013	Chiffre d'affaires	Résultat 2013	Valeur comptable des titres détenues en €		Avance consentie (+) reçue (-)
							Brute	nette	
Centrale solaire du Castellet	France	100%	1	-6 560	-	-465	1	1	5 015
Centrale solaire Vignes 1	France	100%	1	-5 899	-	-460	1	1	4 813
Centrale solaire Vignes 2	France	100%	1	-5 899	-	-460	1	1	4 813
Centrale solaire Vignes 3	France	100%	1	-5 899	-	-460	1	1	4 813
Centrale solaire Vignes 4	France	100%	1	-5 897	-	-460	1	1	4 812
Centrale solaire Vignes 5	France	100%	1	-5 899	-	-460	1	1	4 813
Centrale solaire des Coquelicots	France	100%	1	-5 904	-	-460	1	1	4 818
Ferme solaire des Lavandes	France	100%	1	-5 556	-	-450	1	1	4 461
Wind EcoPower	France	100%	11 000	11 000	-	-4 258	25 776	25 776	41 026

5.7–Risques de marché

- Risque de change

Les fluctuations de change n'ont pas d'incidence significative sur les résultats de Global EcoPower dans la mesure où l'activité reste intégralement réalisée au sein de la zone euro.

- Risque de taux

A la date du présent document, la Société n'a contracté aucun emprunt auprès de tiers et n'est par conséquent pas soumise au risque de taux.

- Risque sur actions

Les seules actions détenues sont celles auto détenues dans le cadre du contrat de liquidité. Au 31 décembre 2013, la Société détenait 4 962 actions en propres dans le cadre de ce contrat.

6 INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1–Produits et charges exceptionnels

En euros	31-déc.-13
Divers projets solaires	100 000
PCEAC	3 889
Reprise aux provisions	124 000
Divers	329
Produits exceptionnels	228 218
Pénalités	170
Litiges	127 000
Impact Fusion	24 836
Divers projets solaires	500 000
VNCEAC	102 000
Dotations aux provisions	412 362
Divers	1 772
Charges exceptionnelles	1 168 140

6.2-Transfert de charges

En euros	31-déc.-13
Avantages en nature	30 451
Remboursement assurance	87 427
IJSS	41 698
Transfert de charges	159 576

6.3-Charges et produits financiers

	Charges financières	Produits financiers
Total	893	103 714
<i>Dont entreprises liées</i>	893	103 629

6.4-Honoraires des Commissaires aux Comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 54 766 €, décomposé de la manière suivante :

- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 42 766 €
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 : 12 000 €.

6.5-Rémunérations et avantages des mandataires sociaux

- Rémunération des dirigeants mandataires sociaux de la société

En euros (salaires bruts)	Exercice 2013
M. Jean-Marie SANTANDER	202 283
M. Philippe PERRET	200 544

- Rémunération des mandataires sociaux non dirigeants de la société
Les jetons de présence versés en 2013 s'élèvent à 10 500 €.